

# COMMUNIQUÉ



LES PRODUCTEURS DE  
POMMES DU QUÉBEC

Agents autorisés  
Membres du conseil d'administration des PPQ  
Association des emballeurs de pommes du Québec  
M<sup>me</sup> Sophie Perreault, AQDFL  
M. Pierre Mongrain, coordonnateur Table filière pomme

Représentants des chaînes  
Loblaws, Provigo, Maxi et Maxi & Cie  
Metro  
Sobey's  
M. Yvon Laurin, Ass. Prop. des fruiteries du Québec

13 JUIN 2017

## PRIX MINIMUM DE LA POMME TARDIVE DESTINÉE À LA CONSOMMATION À L'ÉTAT FRAIS – RÉCOLTE 2016

La décision du comité de prix du **12 juin 2017** des pommes destinées à la consommation à l'état frais, dont font partie des représentants de l'Association des emballeurs de pommes du Québec et des Producteurs de pommes du Québec, est de maintenir les prix des variétés déjà fixés **dans le but de terminer la commercialisation de la récolte 2016.**

Date	Sunrise, Paulared, Lobo, Ginger Gold (minot : 42 lb)	McIntosh, Spartan, Cortland et Empire (minot : 42 lb)	Rouge et Jaune Délicieuse (minot : 42 lb)	Gala et autres variétés tardives (minot : 42 lb)	Honeycrisp* (minot : 42 lb)
À compter du début de l'écoulement	S : 16,00 \$ C : 17,00 \$	S : 16,00 \$ C : 18,00 \$	S : 16,00 \$ C : 18,00 \$	S : 16,00 \$ C : 18,00 \$	S : 50,00 \$ C : 50,00 \$
À compter du 26 octobre 2016		S : 16,00 \$ C : 20,00 \$	S : 16,00 \$ C : 20,00 \$	S : 16,00 \$ C : 20,00 \$	
À compter du 8 novembre 2016					S : 40,00 \$ C : 50,00 \$
À compter du 15 mars 2017		S : 18,00 \$ C : 22,00 \$	S : 18,00 \$ C : 22,00 \$	S : 18,00 \$ C : 22,00 \$	
Le prix des pommes destinées en cellule s'appliquera pour toutes les pommes de calibre 2 ¾ po et plus vendues en vrac dans des contenants de 35 lb et plus.					
* Spécifications pour la Honeycrisp					
<ul style="list-style-type: none"><li>• Calibre minimal : 2 ¾ pouces (70 mm) en cellule ou en sac</li><li>• Pédoncule ne doit pas dépasser la cuvette pédonculaire</li><li>• Coloration : rouge ou rouge rayé doit couvrir au moins 50 % de la superficie du fruit</li></ul>					

S: Sac

C: cellule

### PROMOTIONS CIBLÉES

À compter du début de l'écoulement	Rabais de 2 \$/minot (SANS COMPLÉMENT DE PRIX) pour les pommes de variétés Paulared, Lobo et Sunrise en sac ou en cellule.
À compter du 15 mars au 3 mai et prolongation jusqu'au 19 mai 2017 inclusivement	Rabais de 2 \$/minot (AVEC COMPLÉMENT DE PRIX) pour les pommes de variétés McIntosh et Spartan VENDUES EN SAC - promotion en circulaire
<b>Pommes destinées au commerce interprovincial et à l'exportation (opportunité d'affaires)</b>	
À compter du début de l'écoulement	Rabais de 2 \$/minot (SANS COMPLÉMENT DE PRIX) pour les pommes de variétés Paulared, Lobo et Sunrise vendues en vrac. Le rabais s'applique sur la portion destinée à l'état frais (cellule et sac) du classement prédéterminé ou sur la portion commercialisée à l'état frais suite au classement réel, excluant le déclassement. Rabais de 2 \$/minot (SANS COMPLÉMENT DE PRIX) pour les pommes de variétés Paulared, Lobo et Sunrise vendues en sac ou en cellule.
À compter du 17 octobre 2016	Rabais de 2 \$/minot (SANS COMPLÉMENT DE PRIX) pour les pommes de variétés McIntosh de calibre 2 1/2 à 2 5/8 po vendues en sac pour exportation vers les É.-U. ou en cellule pour le commerce outremer.

À compter du 5 novembre au 15 décembre 2016 et prolongation jusqu'au 28 février 2017	Rabais de 2 \$/minot (AVEC COMPLÉMENT DE PRIX) pour les pommes de variétés McIntosh et Spartan sac et de calibre 125 et plus petites vendues en cellule pour fins d'exportation vers les É.-U. ou pour le commerce outremer.
À compter du 6 avril au 17 mai 2017	Rabais de 2 \$/minot (AVEC COMPLÉMENT DE PRIX) pour les pommes de variétés McIntosh de calibre 2 1/2 à 2 5/8 po vendues en sac pour fins d'exportation vers les É.-U. et pour le commerce interprovincial.

## **APPLICATION DE L'ANNEXE H – PROMOTIONS CIBLÉES**

Les promotions ciblées s'appliqueront de la façon suivante :

Un rabais sera alloué pour les variétés vendues en promotion ciblée annoncées en circulaire tel que décrit précédemment. **Le calcul du prix moyen devra s'effectuer sur une base mensuelle** par variété ciblée au tableau des prix précédents sur des annexes H distinctes pour l'établissement du prix moyen en sac et/ou en cellule par variété ciblée pour chacun des mois (selon la période identifiée dans le tableau précédent). Les emballeurs devront conserver la preuve des promotions ciblées ou la circulaire originale pour pouvoir la présenter à l'inspecteur lors de la vérification des annexes H.

**Pompouce\* : destinée exclusivement aux Centres de la petite enfance et garderies  
Seulement pour les variétés Paulared, McIntosh, Spartan, Gala Empire et Cortland**

Date	Prix
À compter du début de l'écoulement	11,20 \$
À compter du 15 mars 2017	12,60 \$

\* Précisions sur Pompouce : Les pommes avec les calibres 2 ¼ à 2 1/2 po et le prix est 30 % de moins que les pommes en sac.

## **PROCHAIN COMITÉ DE FIXATION DES PRIX DES POMMES DESTINÉES À LA CONSOMMATION À L'ÉTAT FRAIS**

Le prochain comité de fixation des prix des pommes destinées à la consommation à l'état frais se tiendra en juillet 2017 par conférence téléphonique en tenant compte de l'avancement de la saison de végétation 2017, et pour établir le calendrier des dates de mise en marché pour la récolte 2017.

## **POMME DE CATÉGORIE « COMMERCIALE »**

Les pommes qui seront commercialisées seront des pommes à l'état frais de catégorie « commerciale » avec une norme de fermeté minimale qui sera de ½ livre inférieure aux standards de Pommes Qualité Québec soit :

<b>FERMETÉ MINIMALE POUR LES POMMES DE CATÉGORIE « COMMERCIALE »</b>	
Variété	Fermeté
Spartan, Empire, Honeycrisp	12,5
McIntosh et autres variétés tardives	11,5
Gala	11,0

Les pommes qui seront commercialisées seront des pommes à l'état frais de **catégorie « commerciale »**.

Le 18 août 2016, le comité a décidé d'établir le prix minimum à 10 \$/minot et le calibre minimum sera de 2 3/8 pouces. Donc, selon les besoins des chaînes, certaines parties de lots de pommes déclassées seront payées aux producteurs au prix décidé sans coût de manutention. Les

producteurs de pommes du Québec et l'Association des Emballeurs de pommes du Québec apporteront les ajustements nécessaires à la Convention de mise en marché.

## **PRIX MINIMUM DE LA POMME DESTINÉE À LA TRANSFORMATION – RÉCOLTE 2016**

Décision du **16 janvier 2017** du comité de prix de la pomme destinée à la transformation.

DATE	POMMES À JUS STANDARD	POMMES À SAUCE	POMMES À JUS OPALESCENT
À compter du début de la récolte	Hâtives 0,065 \$ la livre ou 2,73 \$ le minot de 42 livres	Hâtives 0,09 \$ la livre ou 3,78 \$ le minot de 42 livres	Hâtives 0,09 \$ la livre ou 3,78 \$ le minot de 42 livres
À compter du début de la récolte	Tardives * Le prix de base a été établi à 0.058 \$/lb ou 2,44 \$ le minot de 42 livres  De plus, <u>une bonification de 0.002 \$/lb</u> est offerte pour couvrir les besoins de A. Lassonde en pommes du Québec pour ses produits commercialisés dans la province et ce, sur un volume maximum de 20 millions de livres.	Tardives 0,1125 lb ou 4,73 \$ le minot de 42 livres (pour entreposage)  0,0950 lb ou 3,99 \$ le minot de 42 livres (pour les pommes provenant du déclassement)	Tardives 0,1125 lb ou 4,73 \$ le minot de 42 livres (pour entreposage)  0,0950 lb ou 3,99 \$ le minot de 42 livres (pour les pommes provenant du déclassement)
À compter du 9 janvier 2017		Tardives 0,1325 lb ou 5,57 \$ le minot de 42 livres (pour entreposage)  0,11 lb ou 4,62 \$ le minot de 42 livres (pour les pommes provenant du déclassement)	Tardives 0,1325 lb ou 5,57 \$ le minot de 42 livres (pour entreposage)  0,11 lb ou 4,62 \$ le minot de 42 livres (pour les pommes provenant du déclassement)
À compter du 16 janvier 2017	Tardives Le prix de base a été établi à 0,07 \$/lb ou 2,94 \$ le minot de 42 livres		

\* Message de A. Lassonde inc.: En raison du faible volume reçu à notre usine de Rougemont cet automne, A. Lassonde a pris la décision d'appliquer la bonification de 0,002 \$/ lb sur l'ensemble des volumes reçus. Nous tenons à remercier tous les producteurs qui nous ont approvisionnés cet automne.

### **INFO-MARCHÉS – pommes**

Vous trouverez ci-dessous un lien sur les prix du marché (Info-marchés).

[http://producteursdepommesduquebec.ca/wp-content/uploads/2013/10/Info\\_Marches\\_-pommes\\_9-juin\\_2017\\_2.pdf](http://producteursdepommesduquebec.ca/wp-content/uploads/2013/10/Info_Marches_-pommes_9-juin_2017_2.pdf)

### **DONNÉES D'ENTREPOSAGE AU 1<sup>ER</sup> juin 2017**

Pour prendre connaissance des données d'entreposage, veuillez cliquer sur le lien ci-dessous :

[http://producteursdepommesduquebec.ca/wp-content/uploads/2013/10/Donnees-entreposage\\_Juin-2017\\_2.pdf](http://producteursdepommesduquebec.ca/wp-content/uploads/2013/10/Donnees-entreposage_Juin-2017_2.pdf)

Bonne journée!

**DANIEL RUEL, agr.**  
**Les Producteurs de pommes du Québec**